



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MISSION MAITRISE DE LA LANGUE ET DES LANGAGES

CONCOURS ACADEMIQUE ORA-LISONS

REGLEMENT DU CONCOURS

1^{ère} édition

Participants

Le concours est ouvert aux élèves de CP au CM2 des classes de l'académie de Guadeloupe.

Textes

Les textes lus feront partie du corpus proposé par la mission Maitrise de la langue pour chaque niveau. L'élève devra lire un texte correspondant à son niveau.

Le corpus sera composé d'extraits d'ouvrages issus des listes de références pour la littérature à l'école c2 et c3. Les textes seront calibrés en fonction du minutage, la taille des caractères, l'interlignage, et du nombre de mots. Tous les textes du corpus devront être étudiés en classe au préalable.

A chaque niveau de sélection, un texte nouveau est présenté par l'élève.

Déroulement

Toutes les sélections devront respecter le déroulement ci-dessous :

On attend une présentation de l'élève (nom, prénom, âge, classe, école, commune), du texte lu (titre, auteur) et les raisons de son choix.

Le président du jury l'invite à commencer et démarre le chronomètre.

Temps de lecture par niveau

CP : 1min

CE1 : 1min 30

CE2 : 2 min

CM1 : 2 min 30

CM2 : 3 min

Le jury disposera d'une grille d'évaluation, critériée, par niveau (expressivité, clarté de l'articulation, tonalité appropriée, rythme, attitude, capacité à tenir compte du public...) qu'il renseignera pour chaque élève. Le jury sera attentif au fait que l'élève ne présente pas un texte déjà lu lors d'une précédente sélection afin de circonscrire au mieux le biais du « par cœur ».

A la fin des prestations, le jury se retire pour comptabiliser les points et délibérer. Il établit un palmarès pour les trois premiers. Le premier de chaque niveau participe à la sélection suivante. Tous les participants recevront un diplôme.

Sélection des participants - composition des jurys :

Niveau classe :

L'enseignant organise la sélection classe à partir du corpus de textes fourni. Le jury est composé d'élèves de la classe. Chaque élève dispose de la grille critériée. La classe désigne son représentant.

Niveau école, différents cas :

une classe par niveau : Le directeur envoie la liste de ses représentants par niveau au référent MLL de la circonscription.

plusieurs classes par niveau :

Le directeur organise la sélection école

Les représentants de chaque classe se présentent devant un jury composé de 2 élèves de la classe A, 2 élèves de la classe B, 2 élèves de la classe ... et le directeur de l'école ou son représentant.

Chaque membre du jury dispose d'une grille d'évaluation critériée par élève et par niveau.

Le directeur envoie la liste de ses représentants par niveau au référent MLL de la circonscription.

Niveau circonscription :

La circonscription, avec l'aide des personnes ressources et des CPD MLL, organise la sélection. Les participants choisissent parmi les textes du précédent corpus celui qu'ils devront lire devant le jury.

Composition du jury : l'IEN ou son représentant - un référent MLL – 1 enseignant spécialisé ou un directeur déchargé.

Chaque membre du jury disposera d'une grille d'évaluation critériée par élève et par niveau.

Les participants seront conduits sur les lieux de la sélection par leurs parents.

La circonscription adresse la liste de ses représentants par niveau aux CPD MLL. Elle remet aux parents l'invitation fournie par la mission MLL à participer à la finale académique, de même que l'autorisation parentale pour la diffusion des images et de la voix.

Niveau académique

L'académie organise la sélection. Il y a un jury académique pour chaque niveau. Les parents accompagneront leur enfant sur le lieu de la prestation. L'enfant devra renseigner une fiche, (fournie par la mission) reprenant les titres des différents textes qu'il aura lus à chaque sélection. Il la remettra au jury.

Chaque jury sera composé de 5 membres : un IEN ou son représentant, 1 CPD, 1 représentant des parents d'élèves, 1 agent de médiathèque, 1 auteur ou 1 comédien, (pour le CM2, on prévoit la présence d'un enseignant de français du 2nd degré).

Le palmarès sera établi après délibération du jury en fonction de la grille d'évaluation fournie. Le jury est souverain.

Promulgation des résultats et remise des diplômes de participation par le président du jury : dans la matinée

Une collation sera offerte aux élèves à la fin de la manifestation.

Calendrier

Inscription des classes : du 17 novembre au 15 décembre 2020

Sélections à l'échelle de :

la classe : jeudi 06 mai 2021

l'école : mardi 11 mai 2021

des circonscriptions : semaine du 31 mai au 04 juin 2021

Rencontre académique, par niveau, au mois de juin : vendredi 18 juin 2021

